



Commune d'OLLON

Carte journalière commune – Conditions générales

Dans le but d'encourager les transports publics, la Commune d'Ollon tient à la disposition de ses habitants **2 cartes journalières CFF** (équivalent d'un abonnement général d'un jour, 2^{ème} classe).

Ces cartes journalières "Commune" vous permettent de voyager **sur tout le réseau de l'abonnement général CFF** avec les trains, les cars postaux ou encore les bateaux, de même que d'emprunter les transports publics des grandes villes. Elles sont valables uniquement à la date indiquée sur la carte et sont vendues selon les disponibilités.

Conditions

Ayant droit Toute personne domiciliée sur le territoire de la Commune d'Ollon ou, pour les résidents secondaires, **sur présentation de la facture (année en cours) de la Taxe de séjour**

Prix Fr. 40.-/jour/carte. Susceptible d'être modifié selon les tarifs CFF en vigueur au moment de la remise des cartes.
Surclassement possible, directement à la gare (= 1^{ère} classe : coût forfaitaire de Fr. 40.- en sus).

Limitation 2 cartes au maximum par personne et par mois.

Réservation Les cartes sont disponibles jusqu'à une année à l'avance, du 1^{er} mai au 30 avril (sous réserve de la délivrance des abonnements par les CFF).

Retrait Une fois réservées, elles sont à retirer **dans les 3 jours ouvrables, sur présentation d'une pièce d'identité valable**. Passé ce délai, les cartes non retirées seront remises en vente. Aucun envoi postal ne sera effectué.

Réservation sous www.ollon.ch – rubrique PRATIQUE – ou au guichet du Greffe municipal ou par mail commune@ollon.ch ou par téléphone au 024 499 01 01.

Horaires d'ouverture des bureaux (Place du Cotterd 1 – Ollon) :

Lu – Ma – Me	07h30-11h30 – 13h30-16h30
Je	07h30-11h30 – 13h30-18h30
Ve	07h30-11h30 – après-midi fermé
Sa – Di	fermé

Attention aux fermetures des bureaux en fin d'année et lors des fériés !

Paiement Le paiement est effectué comptant ou par carte (au Service des finances), le jour du retrait, quelle que soit la date de validité de la carte. Aucune carte ne sera délivrée contre facture.

Famille Les enfants de 6 à 16 ans, accompagnés au moins de l'un des parents en possession de la carte journalière "Commune", peuvent bénéficier de conditions avantageuses. Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus à la Gare CFF ou au 0900 300 300.

Attribution La décision d'attribution est sans appel et aucun recours ne sera accepté.

Annulation	En cas d'annulation, de perte, de vol ou de non-utilisation, les cartes ne seront ni remboursées ni remplacées.
Remarque	L'abonnement demi-tarif n'est pas requis pour cette carte journalière et il n'octroie aucune réduction, de même que les cartes AVS, AI ou d'étudiants.